



Critères de sélection Équipe régionale 2019-2020

La relève :

Star 4 : avoir 10 ans et moins au premier juillet 2018 et s'être classé dans les 3 premiers de la catégorie lors de la finale régionale Star/ Michel-Proulx

Star 5 : avoir 11 ans et moins au premier juillet 2018 et s'être classé dans les 3 premiers de la catégorie lors de la finale régionale Star/ Michel-Proulx

Sans Limites : tous les patineurs des catégories de Sans Limites ayant participé soit à la finale régionale Star/ Michel-Proulx ou aux Championnat « B » de section Québec

Précision : Pour les catégories star 4 et 5, ce sera les 3 meilleurs pointages de la finale régionale Star/ Michel Proulx. Pour les âges, ce sont les mêmes exigences que les compétitions, soit avoir l'âge en date du 1^{er} juillet qui précède l'année en cours.

L'espoir :

Star 6: les 3 meilleurs patineurs de la finale régionale Star/ Michel-Proulx

Star 8: les 3 meilleurs patineurs de la finale régionale Star/ Michel-Proulx

Star 10: les 3 meilleurs patineurs de la finale régionale Star/ Michel-Proulx

Or : les 3 meilleurs patineurs de la finale régionale Star/ Michel-Proulx

Pré-Juveniles : tous les patineurs de la catégorie ayant participé aux Championnat « B » de section Québec

Juveniles : tous les patineurs de la catégorie ayant participé aux Championnat « B » de section Québec

L'élite:

Pré-Novice: tous les patineurs de la catégorie ayant participé aux Sous-Section Québec

Novice: tous les patineurs de la catégorie ayant participé aux Sous-Section Québec

Junior: tous les patineurs de la catégorie ayant participé aux Sous-Section Québec

Senior : tous les patineurs de la catégorie ayant participé aux Sous-Section Québec